

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL**

**BUREAU COMMUNAUTAIRE**

# ***PROCES VERBAL***

de la séance du

**LUNDI 10 JANVIER 2022**

à 19 H 30

**Centre des Congrès d'Épinal - Salle de Conférences**

*(7, avenue de Saint-Dié - 88000 EPINAL)*

# COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

**BUREAU COMMUNAUTAIRE**  
**Lundi 10 janvier 2022 à 19 h 30**  
**Centre des Congrès d'Épinal - Salle de Conférences**  
**7, avenue de Saint Dié - 88000 Épinal**

Affichage - article L 2121-25 du CGCT

L'an deux mil vingt-deux, le dix janvier à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, se sont réunis au Centre des Congrès d'Épinal - 7, avenue de Saint Dié à Épinal, sur convocation qui leur a été adressée par le Président en date du quatre janvier deux mil vingt-deux, conformément à l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Michel HEINRICH, Président, a ouvert la séance, en présence des Membres du Bureau :

Présents : Mesdames et Messieurs M. Heinrich, R. Alémani, V. Marcot, Y. Villemin, P. Boeuf, C. Haxaire, P. Hauller, F. Dulot, M. Fournier, L. Rayeur-Klein, B. Jourdain, M. Barbaux, E. Garion, P. Nardin, C. Bertrand, D. Bourquin, E. Del Génini, F. Drevet, T. Gaillot, D. Lagarde, A. Laurent, B. Marquis, D. Mathis, C. Paillard, MC. Serieys

Excusés : Mesdames et Monsieur S. Poirier, C. Marchal, P. Remy

Absent : Néant

SECRETAIRE DE SÉANCE : Madame Laurence RAYEUR-KLEIN a été élue secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du lundi 18 octobre 2021 est adopté à l'unanimité.

- 1 - Convention de mutualisation avec la Ville d'Epinal**  
Le Bureau Communautaire a intégré les équipements communautaires récemment transférés (Gymnase Lopicque, Stade de SOBA, Port d'Epinal) à la convention de mutualisation de services avec la Ville d'Epinal.
- ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ
- 2 - Avenant n°1 au marché de travaux du Stade d'Eaux Vives**  
Le Bureau Communautaire a approuvé l'avenant n°1 au marché de travaux du Stade d'Eaux Vives à Epinal.
- ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ
- 3 - Convention de location de fourreaux avec la société LOSANGE**  
Le Bureau Communautaire a approuvé la convention de location de fourreaux pour la fibre optique avec la Société LOSANGE.
- ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ
- 4 - Marché d'exploitation des installations thermiques et aérauliques**  
Le Bureau Communautaire a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n° 11 au marché d'exploitation des installations thermiques et aérauliques des bâtiments intercommunaux de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.
- ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ
- 5 - Acquisition de parcelles Zone du Pré-Droué à Chavelot**  
Le Bureau Communautaire a approuvé la rétrocession à l'euro symbolique des voiries constituées des parcelles cadastrées AM 209, AL 195, AK 148, AK 149 et AK 135, sises à CHAVELOT, Zone du Pré-Droué, propriétés de l'entreprise Barrière et d'une superficie totale d'environ 4.127 m<sup>2</sup>.
- ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ
- 6 - Acquisitions de terrain Zone Inova 3000**  
Le Bureau Communautaire a approuvé l'acquisition d'un terrain d'environ 20.363 m<sup>2</sup> à provenir des parcelles cadastrée AO 822, AO 429 et AO 430 sises Zone Inova 3000 à Capavenir Vosges pour un montant total de 67.256 € HT.
- ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ
- 7 - Cession de terrain Zone Inova 3000**  
Le Bureau Communautaire a approuvé la cession d'un terrain d'une superficie totale d'environ 1.700 m<sup>2</sup> à provenir de la parcelle AO 822 sise Zone Inova 3000 à Capavenir-Vosges au profit de la Société DEMETAL pour un montant total de 11.460 € HT.
- ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ
- 8 - Concours d'idée à la création d'entreprises**  
Le Bureau Communautaire a approuvé les lauréats du concours d'idée à la création d'entreprises 2021.
- ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ
- 9 - Installation photovoltaïque sur le boulodrome à Uxegney**  
Le Bureau Communautaire a approuvé la convention d'occupation temporaire avec la Société TENERGIE relative à la création et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque sur le boulodrome de l'Avière à Uxegney.
- ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

**10 - Convention Centre Social Plateau de la Vierge à Epinal**

Le Bureau Communautaire a approuvé avec le centre Social du Plateau de la Vierge à Epinal une convention relative à la mise en œuvre d'activités de sensibilisation à la musique.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

**11 - Convention avec Faculté de Droit d'Epinal**

Le Bureau Communautaire a approuvé avec l'Université de Lorraine la convention relative à l'enseignement du théâtre par le Conservatoire Gautier-d'Epinal au profit des étudiants de la Faculté de Droit d'Epinal.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

**12 - Compagnie Rêve Général !**

Le Bureau Communautaire a approuvé le renouvellement de la convention pluriannuel d'objectifs 2022/2024 avec la Cie Rêves Général!, la Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est et le Département des Vosges.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

**13 - Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants**

Le Bureau Communautaire a approuvé le calendrier de fermeture 2022 pour les Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants gérés en régie selon les modalités suivantes : service public continu, mutualisation entre les structures et poursuite des journées pédagogiques.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

**14 - Donjon de Fontenoy le Château**

Le Bureau Communautaire a approuvé, avec la Commune de Fontenoy le Château, la convention de mise à disposition de service pour le fauchage et le débroussaillage du site du donjon de Fontenoy le Château.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

**15 - Participation de l'employeur à la garantie « prévoyance »**

Le Bureau Communautaire a approuvé la participation à la protection sociale complémentaire - garantie « prévoyance » aux agents à hauteur de 10 € mensuel maximum par agent à compter du 1<sup>er</sup> février 2022.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

**16 - Tableau des effectifs**

Le Bureau Communautaire a approuvé le tableau des effectifs de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

Golbey, le 11 janvier 2022,  
Le Président,



Michel HEINRICH